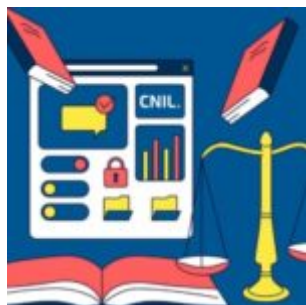


Mise à jour de la pratique décisionnelle en matière de protection des données



© 2026 Les Echos Publishing

Pour les professionnels qui veulent mieux comprendre les pratiques en matière de protection des données personnelles, les Tables Informatique et Libertés de la CNIL sont indispensables. Ce document de référence sur la doctrine réunit toutes les décisions et la jurisprudence relatives à ce thème, organisées sous forme de résumés classés par thèmes. On y trouve non seulement les décisions de la CNIL, rendues à l'occasion de mesures correctrices et du traitement des plaintes, mais aussi celles des juridictions nationales et européennes, notamment la Cour de justice de l'Union européenne, la Cour européenne des droits de l'Homme, le Conseil d'État et la Cour de cassation, ainsi que du Comité européen de la protection des données.

Une démarche de transparence

Régulièrement mises à jour, ces Tables offrent une vision d'ensemble de la protection des données, pour permettre une application homogène et cohérente, dans un monde où l'application du RGPD et de la loi Informatique et Libertés est parfois malmenée et souvent en évolution. Elles visent aussi à rendre plus accessibles des positions qui ne font pas toujours l'objet d'une publication détaillée. La publication

des raisonnements et des formules juridiques utilisés participe ainsi d'une démarche de transparence.

Pour télécharger la dernière édition des Tables : www.cnil.fr

© 2026 Les Echos Publishing